

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### Conformément au Règlement européen (CE) n° 1907/2006

modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n°793/93 du Conseil et le règlement (CE) n°1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

Référence	Désignation
038902	RUBAN BLANC 9MM ADHESIF FORT
038903	RUBAN BLANC 12MM ADHESIF FORT
038904	RUBAN BLANC 18MM ADHESIF FORT
038905	RUBAN BLANC 18MM FLEXIBLE
038906	RUBAN JANE 18MM FLEXIBLE
038907	RUBAN JAUNE 18MM SURFACE LISSE
038908	RUBAN ROUGE 12MM SURFACE LISSE
038909	RUBAN ROUGE 18MM SURFACE LISSE

Brother Industries, Ltd.  
15-1 Naeshiro-cho, Mizuho-ku,  
Nagoya 467-8561, Japon  
Téléphone (pour toute information) : +81-52-824-2735

**Nom du produit :** Casette TZe, Casette TZ  
Concernant la référence du modèle, veuillez trouver ci-joint la liste de toutes les références.

**Utilisation du produit :** Ces produits sont les cassettes TZe ou TZ pour P-touch de Brother Industries, Ltd.

Le produit ci-dessus se compose des pièces et éléments suivants.  
Veuillez également trouver ci-joint la SDS (fiche technique santé-sécurité).

**Les cassettes TZe et TZ sont des « Articles » pour lesquels nous avons volontairement créé la SDS.**

	Nom de la pièce/du composant	Matériau	N° de la SDS
1)	Haut du boîtier de cassette	ABS	N/A
2)	Bas du boîtier de cassette	ABS	N/A
3)	Ruban	PET	N/A
4)	Espaceur	PP ou PET	N/A
5)	Ressort d'embrayage du ruban	SWC ou SWPB	N/A
6)	Support du ressort d'embrayage ruban	POM	N/A
7)	Bobine réceptrice	ABS ou HIPS	N/A
8)	Ressort de la bobine réceptrice	SUS	N/A
9)	Rouleau d'avancement de la bande	ABS ou HIPS	N/A
10)	Rouleau de ruban adhésif	PP	N/A
11)	Ruban en rouleau	PE	N/A
12)	Pièces du capteur	ABS	N/A
13)	Indication de la couleur	PS ou papier	N/A
14)	Ruban de la cassette TZe/ Ruban de la cassette TZ	--	5VA926-M1-EUUSOTHER
15)	Bande de la cassette TZe/ Bande de la cassette TZ	--	5VA926-M2-EUUSOTHER
16)	Bobine	ABS ou AS ou HIPS	N/A

**Liste des références des modèles**

Les références des modèles couvertes par la PSIS N°5VA926-P1-EUUSOTHER sont indiquées ci-dessous.

TZe-111	TZe-111V	TZe-121	TZe-121V	TZe-131
TZe-1312PK	TZe-131S	TZe-131V	TZe-132	TZe-133
TZe-135	TZe-141	TZe-141V	TZe-145	TZe-151
TZe-151V	TZe-161	TZe-161V	TZe-211	TZe-211V
TZe-221	TZe-221V	TZe-221V2	TZe-222	TZe-223
TZe-231	TZe-2311	TZe-2312PK	TZe-2314PK	TZe-231CIV
TZe-231S	TZe-231V	TZe-231V2	TZe-231V10	TZe-232
TZe-2322	TZe-233	TZe-241	TZe-241CIV	TZe-241V
TZe-242	TZe-243	TZe-251	TZe-251CIV	TZe-251V
TZe-251V10	TZe-252	TZe-253	TZe-261	TZe-261CIV
TZe-261V	TZe-262	TZe-263	TZe-315	TZe-31M3
TZe-31V3	TZe-31VA	TZe-325	TZe-32M3	TZe-335
TZe-33M3	TZe-345	TZe-355	TZe-365	TZe-421
TZe-431	TZe-431S	TZe-435	TZe-441	TZe-451
TZe-461	TZe-521	TZe-531	TZe-535	TZe-541
TZe-545	TZe-551	TZe-555	TZe-561	TZe-611
TZe-611V	TZe-621	TZe-621V	TZe-631	TZe-631S
TZe-631V	TZe-641	TZe-641V	TZe-651	TZe-651V
TZe-661	TZe-661V	TZe-721	TZe-731	TZe-735
TZe-741	TZe-751	TZe-761	TZe-AF131	TZe-AF231
TZe-B31	TZe-B41	TZe-B51	TZe-BA151	TZe-BA155
TZe-BW31	TZe-BY31	TZe-C31	TZe-C51	TZe-DB31
TZe-DH31	TZe-DL31	TZe-DP31	TZe-DW31	TZe-DY31
TZe-FX211	TZe-FX221	TZe-FX231	TZe-FX231CS	TZe-FX241
TZe-FX251	TZe-FX261	TZe-FX431	TZe-FX441	TZe-FX451
TZe-FX551	TZe-FX611	TZe-FX621	TZe-FX631	TZe-FX631CS
TZe-FX641	TZe-FX651	TZe-FX661	TZe-FX731	TZe-FX741
TZe-FX751	TZe-HP31	TZe-HY31	TZe-HW31	TZe-J231
TZe-LG31	TZe-LW31	TZe-M251	TZe-M31	TZe-M32
TZe-M33	TZe-M35	TZe-M921	TZe-M931	TZe-M941
TZe-M951	TZe-M961	TZe-MB31	TZe-MPGG31	TZe-MPMC31
TZe-MPPF31	TZe-MPPH31	TZe-MPRG31	TZe-MPSL31	TZe-MPTP31
TZe-MPYS31	TZe-MQ531	TZe-MQ835	TZe-MQE31	TZe-MQF31
TZe-MQG35	TZe-MQL35	TZe-MQP35	TZe-MR35	TZe-MV31
TZe-MW31	TZe-N201	TZe-N221	TZe-N231	TZe-N241
TZe-N251	TZe-Q35V3	TZe-RY31	TZe-S121	TZe-S131
TZe-S135	TZe-S141	TZe-S151	TZe-S211	TZe-S221
TZe-S231	TZe-S231CS	TZe-S241	TZe-S241CS	TZe-S251
TZe-S261	TZe-S621	TZe-S631	TZe-S641	TZe-S641CS
TZe-S651	TZe-S661	TZe-S941	TZe-S951	TZe-S961

---

TZe-SE4	TZe-SE5	TZe-SG31	TZe-SM941	TZe-SM951
TZe-SM961	TZe-SW31	TZe-UB31	TZe-UP31	TZe-YGP3PK
HGe-121	HGe-1215PK	HGe-131	HGe-1315PK	HGe-131V
HGe-131V5	HGe-141	HGe-1415PK	HGe-141V	HGe-141V5
HGe-151	HGe-1515PK	HGe-151V	HGe-151V5	HGe-161
HGe-1615PK	HGe-211	HGe-2115PK	HGe-221	HGe-2215PK
HGe-221V	HGe-221V5	HGe-231	HGe-2315PK	HGe-231V
HGe-231V5	HGe-241	HGe-2415PK	HGe-241V	HGe-241V5
HGe-251	HGe-2515PK	HGe-251V	HGe-251V5	HGe-261
HGe-2615PK	HGe-261V	HGe-261V5	HGe-621	HGe-6215PK
HGe-621V5	HGe-631	HGe-6315PK	HGe-631V	HGe-631V5
HGe-641	HGe-6415PK	HGe-641V	HGe-641V5	HGe-651
HGe-6515PK	HGe-651V	HGe-651V5	HGe-661	HGe-6615PK
HGe-9415PK	HGe-9515PK	HGe-9615PK	HGe-M931	HGe-M931V
HGe-M931V5	HGe-M941	HGe-M9415PK	HGe-M941V	HGe-M941V5
HGe-M951	HGe-M9515PK	HGe-M951V	HGe-M951V5	HGe-M961
HGe-S121	HGe-S1215PK	HGe-S131	HGe-S1315PK	HGe-S141
HGe-S1415PK	HGe-S151	HGe-S1515PK	HGe-S211	HGe-S2115PK
HGe-S221	HGe-S2215PK	HGe-S231	HGe-S2315PK	HGe-S231V
HGe-S241	HGe-S2415PK	HGe-S241V	HGe-S251	HGe-S2515PK
HGe-S251V	HGe-S261	HGe-S2615PK	HGe-S621	HGe-S6215PK
HGe-S631	HGe-S6315PK	HGe-S631V	HGe-S641	HGe-S6415PK
HGe-S641V	HGe-S651	HGe-S6515PK	HGe-S651V	HGe-S661
HGe-S6615PK	HGe-S9415PK	HGe-S9515PK	HGe-S9615PK	HGe-SM931
HGe-SM931V	HGe-SM941	HGe-SM941V	HGe-SM951	HGe-SM951V
HGe-SM961	HGe-SM961V5			

---

TZ-111	TZ-111V	TZ-121	TZ-121V	TZ-122
TZ-123	TZ-125	TZ-131	TZ-131V	TZ-132
TZ-133	TZ-135	TZ-141	TZ-141V	TZ-143
TZ-145	TZ-151	TZ-151V	TZ-152	TZ-153
TZ-155	TZ-161	TZ-161V	TZ-165	TZ-211
TZ-211V	TZ-221	TZ-2212PK	TZ-221V	TZ-221V2
TZ-222	TZ-223	TZ-231	TZ-2312PK	TZ-231CIV
TZ-231S	TZ-231V	TZ-231V10	TZ-231V2	TZ-232
TZ-233	TZ-241	TZ-241CIV	TZ-241V	TZ-2413
TZ-242	TZ-243	TZ-251	TZ-251CIV	TZ-251V
TZ-251V10	TZ-252	TZ-253	TZ-261	TZ-261CIV
TZ-261V	TZ-262	TZ-263	TZ-315	TZ-31M3
TZ-31V3	TZ-31VA	TZ-325	TZ-335	TZ-345
TZ-355	TZ-365	TZ-411	TZ-421	TZ-431
TZ-431S	TZ-435	TZ-441	TZ-451	TZ-455
TZ-461	TZ-511	TZ-521	TZ-531	TZ-535
TZ-541	TZ-545	TZ-551	TZ-555	TZ-561
TZ-611	TZ-611V	TZ-621	TZ-621V	TZ-631
TZ-631V	TZ-635	TZ-641	TZ-641V	TZ-651
TZ-651V	TZ-655	TZ-661	TZ-661V	TZ-711
TZ-721	TZ-731	TZ-735	TZ-741	TZ-751
TZ-755	TZ-761	TZ-831	TZ-841	TZ-851
TZ-931	TZ-941	TZ-951	TZ-A25	TZ-A31
TZ-A51	TZ-AF131	TZ-AF231	TZ-AFG31	TZ-AFP31
TZ-AFW31	TZ-B21	TZ-B31	TZ-B41	TZ-B51
TZ-BA151	TZ-BA155	TZ-BW31	TZ-BY31	TZ-C21
TZ-C31	TZ-C41	TZ-C51	TZ-D21	TZ-D231
TZ-D241	TZ-D31	TZ-D41	TZ-D51	TZ-D631
TZ-DB31	TZ-DB41	TZ-DC31	TZ-DE31	TZ-DF31
TZ-DG31	TZ-DH31	TZ-DH41	TZ-DL31	TZ-DL41
TZ-DP31	TZ-DV31A	TZ-DV31B	TZ-DW31	TZ-DY31
TZ-FX111	TZ-FX121	TZ-FX131	TZ-FX141	TZ-FX151
TZ-FX161	TZ-FX211	TZ-FX221	TZ-FX231	TZ-FX241
TZ-FX242	TZ-FX251	TZ-FX261	TZ-FX262	TZ-FX431
TZ-FX611	TZ-FX621	TZ-FX631	TZ-FX641	TZ-FX651
TZ-FX661	TZ-FX731	TZ-GB31	TZ-GY31	TZ-HB31
TZ-HW31	TZ-M21	TZ-M241	TZ-M251	TZ-M31
TZ-M41	TZ-M51	TZ-M831	TZ-M841	TZ-M851
TZ-M931	TZ-M941	TZ-M951	TZ-M961	TZ-MQ835
TZ-MQG35	TZ-MQL35	TZ-MQP35	TZ-N201	TZ-N211
TZ-N221	TZ-N231	TZ-N241	TZ-N251	TZ-N631

TZ-N641	TZ-N651	TZ-Q35V3	TZ-S111	TZ-S121
TZ-S131	TZ-S135	TZ-S141	TZ-S145	TZ-S151
TZ-S155	TZ-S161	TZ-S211	TZ-S221	TZ-S231
TZ-S231CS	TZ-S241	TZ-S241CS	TZ-S251	TZ-S261
TZ-S611	TZ-S621	TZ-S631	TZ-S641	TZ-S641CS
TZ-S651	TZ-S661	TZ-SE4	TZ-SM941	TZ-SM951
TZ-SM961	TZ-UB31	TZ-UP31	TZ-US31	

HG-131	HG-131V	HG-131V5	HG-141	HG-1415PK
HG-141V	HG-141V5	HG-151	HG-1515PK	HG-151V
HG-151V5	HG-211	HG-221	HG-2215PK	HG-221V
HG-221V5	HG-231	HG-2315PK	HG-231V	HG-231V5
HG-241	HG-2415PK	HG-241V	HG-241V5	HG-251
HG-2515PK	HG-251V	HG-251V5	HG-261	HG-261V
HG-261V5	HG-621	HG-621V5	HG-631	HG-631V
HG-631V5	HG-641	HG-6415PK	HG-641V	HG-641V5
HG-651	HG-6515PK	HG-651V	HG-651V5	HG-M931
HG-M931V	HG-M931V5	HG-M941	HG-M9415PK	HG-M941V
HG-M941V5	HG-M951	HG-M9515PK	HG-M951V	HG-M951V5

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

**Nom du produit** TZe cassette ribbon, TZ cassette ribbon

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation(s) identifiées pertinentes de la substance** Ces produits sont des rubans encres pour Brother Industries, Ltd. TZ cassette ribbon, TZe cassette ribbon.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fabricant** Brother Industries, Ltd.  
15-1 Naeshiro-cho, Mizuho-ku, Nagoya 467-8561, Japan  
Téléphone (à titre informatif): +81-52-824-2735

**Importateur (Etats Unis)** Brother International Corporation  
200 Crossing Boulevard, Bridgewater, NJ 08807, USA  
Téléphone (à titre informatif): +1-877-276-8437

**Importateur (Canada)** Brother International Corporation (Canada) Ltd.  
1 Hotel de Ville, Dollard des Ormeaux, Quebec, H9B 3H6, Canada  
Téléphone (à titre informatif): +1-514-685-0600

**Importateur (Europe)** Brother International Europe Ltd.  
Brother House, 1 Tame Street, Guide Bridge, Audenshaw, Manchester M34 5JE, UK  
Téléphone (à titre informatif): +44-161-330-6531

**Importateur (Australie)** Brother International (Aust.) Pty. Ltd. ACN 001 393 835  
Level 3, Building A, 11 Talavera Road, Macquarie Park, NSW 2113, Australia  
Téléphone (à titre informatif): +61-2-9887-4344

**Adresse e-mail** sds.info@brother.co.jp

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

**Tél. d'urgence (24 heures)** CHEMTREC  
+1-703-527-3887 (International)  
+1-800-424-9300 (Amérique du Nord)

Pour la France uniquement:  
Numéro de téléphone du Centre antipoison: ORFILA +33-1-45-425-959

Nom Du Produit : TZe cassette ribbon, TZ cassette ribbon  
(Veuillez vous reporter à la PSIS pour trouver les modèles applicables.)

Date d'émission : 08-novembre-2010  
Date de révision : 18-septembre-2015  
Numéro de version : 7  
N° de la FDS : 5VA926-M1-EUUSOTHER

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon la Réglementation (EC) n° 1272/2008

Non classé comme dangereux

#### Classification en Australie:

Non classé comme dangereux conformément aux critères de la NOHSC  
(Commission nationale australienne de la sécurité et de la santé au travail)

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conforme à la Réglementation (EC) n° 1272/2008

#### Pictogrammes de danger

Aucun

#### Mot de code

Aucun

#### Mentions de danger

Aucun

#### Mentions préventives

Aucun

### 2.3 Autres dangers

Ce produit ne contient pas de substance considérée comme persistante, bio-accumulable ou toxique (PBT). Ce produit ne contient pas de substance considérée comme très persistante ou à fort potentiel de bio-accumulation (vPvB).

Nom Du Produit : TZe cassette ribbon, TZ cassette ribbon  
(Veuillez vous reporter à la PSIS pour trouver les modèles applicables.)

Date d'émission : 08-novembre-2010  
Date de révision : 18-septembre-2015  
Numéro de version : 7  
N° de la FDS : 5VA926-M1-EUUSOTHER

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Description du mélange : Encre sur pellicule de support (Mélange).

Nom chimique	No.-CAS	No.-CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Noir w/w %	Blanc w/w %	Rouge w/w %	Bleu w/w %
Noir de carbone	1333-86-4	215-609-9	Non classé	2-9	-	-	-
Paraffine	8002-74-2	232-315-6	Non classé	<=12	7	<=10	<=10
Dioxyde de titane	13463-67-7	236-675-5	Non classé	-	33-35	-	-
Silice (amorphe)	7631-86-9	231-545-4	Non classé	-	2	-	-
Composé de cuivre	**	**	Non classé	-	-	-	<=4
Colorant	**	**	Non classé	-	**	**	**
Résine	**	**	Non classé	**	**	**	**
Cire	**	**	Non classé	**	**	**	**
Additif	**	**	Non classé	**	**	**	**
Résine synthétique	**	**	Non classé	**	-	**	**
Organique Mastic	**	**	Non classé	**	-	**	**
Dispersant	**	**	Non classé	**	-	**	**
Film de polytéréphthalate d'éthylène	**	**	Non classé	**	**	**	**

Pour connaître l'intégralité des énoncés R et déclarations H, consultez la Section 16

\*\* CONFIDENTIEL

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Conseil d'ordre général	Si les symptômes persistent alerter un médecin.
Inhalation	Non applicable.
Contact cutané	Laver la peau atteinte avec beaucoup d'eau ou avec de l'eau et du savon.
Contact avec les yeux	Alerter un médecin. Si la substance a pénétré dans les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Ingestion	Alerter un médecin. Rincer la bouche à l'eau et faire boire 100-200ml d'eau.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**      Aucun effet spécifique et/ou symptôme connu

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**      Traiter les symptômes.

Nom Du Produit : TZe cassette ribbon, TZ cassette ribbon  
(Veuillez vous reporter à la PSIS pour trouver les modèles applicables.)

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Agent extincteur adéquat De préférence, éteindre l'incendie avec de la poudre chimique, eau pulvérisée, mousse.

Agent extincteur inapproprié Aucun.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'information disponible

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non requis normalement.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Non applicable

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour protection personnelle: Voir la section 8.  
Pour élimination: Voir section 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Maintenir à l'écart des agents oxydants.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) par particulière(s)

Ces produits sont des rubans encres pour Brother Industries, Ltd. TZ cassette ribbon, TZe cassette ribbon.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition sur le lieu de travail

Nom chimique	Noir de carbone 1333-86-4
ACGIH TLV	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup> inhalable fraction
OSHA PEL	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>
Union Européenne	-
Royaume Uni	STEL: 7 mg/m <sup>3</sup> TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>
France	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>
Espagne	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>
Allemagne	Carc
Portugal	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>

Finlande	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 7 mg/m <sup>3</sup>
Danemark	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>
Pologne	TWA: 4.0 mg/m <sup>3</sup>
Norvège	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 7 mg/m <sup>3</sup>
Irlande	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 7 mg/m <sup>3</sup>
<b>Nom chimique</b>	<b>Paraffine 8002-74-2</b>
ACGIH TLV	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> fume
OSHA PEL	-
Union Européenne	-
Royaume Uni	STEL: 6 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>
France	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>
Espagne	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>
Portugal	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>
Finlande	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>
Danemark	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>
Suisse	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>
Pologne	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>
Norvège	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> STEL: 4 mg/m <sup>3</sup>
Irlande	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> STEL: 6 mg/m <sup>3</sup>
<b>Nom chimique</b>	<b>Dioxyde de titane 13463-67-7</b>
ACGIH TLV	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
OSHA PEL	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust
Union Européenne	-
Royaume Uni	STEL: 30 mg/m <sup>3</sup> STEL: 12 mg/m <sup>3</sup> TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 4 mg/m <sup>3</sup>
France	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Espagne	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Allemagne	Carc
Portugal	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Danemark	TWA: 6 mg/m <sup>3</sup>
Autriche	STEL 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>
Suisse	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>
Pologne	NDSch: 30 mg/m <sup>3</sup> TWA: 10.0 mg/m <sup>3</sup> TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Norvège	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>
Irlande	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 4 mg/m <sup>3</sup>
<b>Nom chimique</b>	<b>Silice (amorphe) 7631-86-9</b>
ACGIH TLV	-
OSHA PEL	20mppcf 80(mg/m <sup>3</sup> )/%SiO <sub>2</sub>
Union Européenne	-
Royaume Uni	STEL: 18 mg/m <sup>3</sup> STEL: 7.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 6 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2.4 mg/m <sup>3</sup>
Allemagne	TWA: 4 mg/m <sup>3</sup>
Autriche	TWA: 4 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.3 mg/m <sup>3</sup>
Suisse	TWA: 4 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.3 mg/m <sup>3</sup>

Nom Du Produit : TZe cassette ribbon, TZ cassette ribbon  
(Veuillez vous reporter à la PSIS pour trouver les modèles applicables.)

<b>Norvège</b>	TWA: 1.5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 3 mg/m <sup>3</sup>
<b>Irlande</b>	TWA: 6 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2.4 mg/m <sup>3</sup>

## 8.2 Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques adaptés</b>	La ventilation générale correcte doit suffire en cas d'utilisation normale.
<b>Équipement de protection individuelle (EPI)</b>	Non requis normalement. Pour un usage en dehors des consignes d'utilisation normale (dans le cas d'un déversement important, par exemple), procéder comme suit :
Protection des yeux	Lunettes de protection.
Gants de protection	Gants de protection.
Protection de la peau et du corps	Non requis normalement.
Protection respiratoire	Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.
<b>Contrôles de l'exposition de l'environnement</b>	Non requis normalement.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	
État physique	Pellicule
Couleur	Noir. Blanc. rouge. bleu.
Odeur	Légère odeur de cire
Seuil de perception de l'odeur	Aucune information disponible
pH	Non applicable
Point de fusion / point de congélation	Non applicable
Point ou intervalle d'ébullition initial	Non applicable
Point d'éclair	Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune information disponible
Pression de la vapeur	Non applicable
Densité de la vapeur	Non applicable
Densité relative	Aucune information disponible
Solubilité(s)	Négligeable (Eau)
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible
Température d'inflammation spontanée	Pas d'information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible
Viscosité	Non applicable
Propriétés explosives	Non applicable
Propriétés comburantes	Aucune information disponible

### 9.2 Autres informations

Aucune information disponible.

Nom Du Produit : TZe cassette ribbon, TZ cassette ribbon  
(Veuillez vous reporter à la PSIS pour trouver les modèles applicables.)

Date d'émission : 08-novembre-2010  
Date de révision : 18-septembre-2015  
Numéro de version : 7  
N° de la FDS : 5VA926-M1-EUUSOTHER

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1 Réactivité</b>	Aucune information disponible.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Stable.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucune information disponible.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Conserver à l'écart de la chaleur. Eviter tout frottement, étincelle ou autre méthode d'allumage.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	Combustibles puissants.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	Contient: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone et Oxydes d'azote.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Inhalation	Aucune information disponible.
Contact avec les yeux	Aucune information disponible.
Contact cutané	Aucune information disponible.
INGESTION	Aucune information disponible.

**Corrosion/irritation cutanée** Aucune information disponible.

**Lésion/irritation oculaire grave** Aucune information disponible.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucune information disponible.

**mutagénicité** Aucune information disponible.

**Carcinogénicité** Encres d'imprimerie: Classification IARC: Groupe 3 (Aucun répertorié comme cancérigène chez l'homme)

Titanium Dioxide: Classification IARC: Groupe 2B (Peut-être cancérigène pour l'homme)

Noir de carbone: En 1996, l'IARC (Centre international de recherche sur le cancer) a réévalué le noir de carbone et l'a considéré comme substance cancérigène du Groupe 2B (peut-être cancérigène pour l'homme). Cette classification est attribuée aux produits chimiques pour lesquels les preuves chez l'homme sont insuffisantes. Les preuves chez l'animal suffisent toutefois pour établir un diagnostic de cancérogénicité. Cette classification se base sur le développement de tumeurs des poumons chez le rat exposé à une inhalation chronique au noir de carbone libre à des niveaux qui provoquent une surcharge de particules au niveau des poumons. Les études réalisées sur des modèles animaux autres que des rats n'ont révélé aucune association entre le noir de carbone et les tumeurs des poumons.

**Les autres éléments de ce produit n'ont pas été classés comme cancérigènes selon les monographies du CIRC, réglementées par le NTP et l'OSHA .**

Nom Du Produit : TZe cassette ribbon, TZ cassette ribbon  
(Veuillez vous reporter à la PSIS pour trouver les modèles applicables.)

Date d'émission : 08-novembre-2010  
Date de révision : 18-septembre-2015  
Numéro de version : 7  
N° de la FDS : 5VA926-M1-EUUSOTHER

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les daphnies et les autres invertébrés aquatiques
Noir de carbone 1333-86-4			EC <sub>50</sub> : >5600 mg/L 24 h (Daphnia magna)
Silice (amorphe) 7631-86-9	EC <sub>50</sub> : 440 mg/L 72 h (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC <sub>50</sub> : 5000 mg/L 96 h static (Brachydanio rerio)	EC <sub>50</sub> : 7600 mg/L 48 h (Ceriodaphnia dubia)

**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'information disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Aucune information disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB** Ce produit ne contient pas de substance considérée comme persistante, bio-accumulable ou toxique (PBT). Ce produit ne contient pas de substance considérée comme très persistante ou à fort potentiel de bio-accumulation (vPvB).

**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'information disponible.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

**13.1 Méthodes de traitement des déchets** La mise au rebut doit être effectuée conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Non classé dans les 'Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses' des Nations Unies

**14.1 Numéro ONU** Aucun

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies** Aucun

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport** Aucun

**14.4 Groupe d'emballage** Aucun

**14.5 Dangers pour l'environnement** Aucun

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Aucun

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable

Nom Du Produit : TZe cassette ribbon, TZ cassette ribbon  
(Veuillez vous reporter à la PSIS pour trouver les modèles applicables.)

Date d'émission : 08-novembre-2010  
Date de révision : 18-septembre-2015  
Numéro de version : 7  
N° de la FDS : 5VA926-M1-EUUSOTHER

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**EU** : Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement. (EC) n° 1272/2008)  
**Etats-Unis** : Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit sont et ont été répertoriées par la TSCA, Législation américaine sur les substances toxiques, et aucune d'entre elles n'est soumise aux exigences TSCA suivantes : règles de test de la section 4 ; nouvelles règles d'utilisation significatives proposées ou finales de la section 5(a)(2) ; ordonnances de consentement de la section 5(e) ; règles d'information d'évaluation préliminaire de la section 8(a) ; et règles de reporting de données de santé et de sécurité de la section 8(d).  
**Canada** : WHMIS: Non applicable. (Article manufacturé)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non.

## SECTION 16: Autres informations

### Texte complet des mentions de danger H citées aux sections 2 et 3

Aucun

### Informations complémentaires

Ces informations concernent ce produit uniquement. Il peut ne pas être valable s'il est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un autre processus, et il est basé sur nos meilleures connaissances à la date de préparation (révision).

### Révision

SECTION 1, 2, 3, 8, 9,12,15,16

### Références :

U.S. 29CFR Part 1910  
ACGIH Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents and Biological Exposure Indices  
IARC Monographs on the Evaluation Carcinogenic Risks to Humans World Health Organization  
EU Directive 91/322/EEC and 2000/39/EC  
NTP 11th Report on Carcinogens

### Abréviations :

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
IARC: International Agency for Research on Cancer  
NOHSC: National Occupational Health and Safety Commission (Australia)  
NTP: National Toxicology Program (US)  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration (US)  
PEL: Permissible Exposure Limit  
STEL: Short Term Exposure Limit  
TLV: Threshold Limit Value (ACGIH)  
TSCA: Toxic Substances Control Act (US)  
TWA: Time Weighted Average  
WHMIS: Workplace Hazardous Material Information System (Canada)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom Du Produit : TZe cassette tape, TZ cassette tape  
(Veuillez vous reporter à la PSIS pour trouver les modèles applicables.)

Date d'émission : 08-novembre-2010  
Date de révision: 01-juillet-2016  
Numéro de version : 5  
N° de la FDS : 5VA926-M2-EUUSOTHER

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit** TZe cassette tape, TZ cassette tape

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation(s) identifiées pertinentes de la substance** Ces produits sont des bandes pour Brother Industries, Ltd. TZe cassette tape, TZ cassette tape

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant** Brother Industries, Ltd.  
15-1 Naeshiro-cho, Mizuho-ku, Nagoya 467-8561, Japan  
Téléphone (à titre informatif): +81-52-824-2735

**Importateur (Etats Unis)** Brother International Corporation  
200 Crossing Boulevard, Bridgewater, NJ 08807, USA  
Téléphone (à titre informatif): +1-800-284-4329

**Importateur (Canada)** Brother International Corporation (Canada) Ltd.  
1 Hotel de Ville, Dollard des Ormeaux, Quebec, H9B 3H6, Canada  
Téléphone (à titre informatif): +1-514-685-0600

**Importateur (Europe)** Brother International Europe Ltd.  
Brother House, 1 Tame Street, Guide Bridge, Audenshaw, Manchester M34 5JE, UK  
Téléphone (à titre informatif): +44-161-330-6531

**Importateur (Australie)** Brother International (Aust.) Pty. Ltd. ACN 001 393 835  
Level 3, Building A, 11 Talavera Road, Macquarie Park, NSW 2113, Australia  
Téléphone (à titre informatif): +61-2-9887-4344

**Adresse e-mail** sds.info@brother.co.jp

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Tél. d'urgence (24 heures)** CHEMTREC  
+1-703-527-3887 (International)  
+1-800-424-9300 (Amérique du Nord)

Pour la France uniquement:  
Numéro de téléphone du Centre antipoison: ORFILA +33-1-45-425-959

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom Du Produit : TZe cassette tape, TZ cassette tape  
(Veuillez vous reporter à la PSIS pour trouver les modèles applicables.)

Date d'émission : 08-novembre-2010  
Date de révision: 01-juillet-2016  
Numéro de version : 5  
N° de la FDS : 5VA926-M2-EUUSOTHER

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon la Réglementation (EC) n° 1272/2008

Non classé comme dangereux

#### Classification selon la Directive 1999/45/EC

Non classé comme dangereux

#### Classification en Australie:

Non classé comme dangereux conformément aux critères de la NOHSC  
(Commission nationale australienne de la sécurité et de la santé au travail)

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage conforme à la Réglementation (EC) n° 1272/2008

#### Pictogrammes de danger

Aucun

#### Mot de code

Aucun

#### Mentions de danger

Aucun

#### Mentions préventives

Aucun

### 2.3 Autres dangers

Ce produit ne contient pas de substance considérée comme persistante, bio-accumulable ou toxique (PBT). Ce produit ne contient pas de substance considérée comme très persistante ou à fort potentiel de bio-accumulation (vPvB).

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Description du mélange : TZe cassette tape, (Article), TZ cassette tape (Article).

Nom chimique	No.-CAS	No.-CE	w/w %	Classification (67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)
Film de polyester	**	**	-	Non classé	Non classé
Encre	**	**	-	Non classé	Non classé
Colle acrylique	**	**	-	Non classé	Non classé
Doubleure	**	**	-	Non classé	Non classé

Pour connaître l'intégralité des énoncés R et déclarations H, consultez la Section 16

\*\* CONFIDENTIEL

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Conseil d'ordre général	Si les symptômes persistent alerter un médecin.
Inhalation	Non applicable.
Contact cutané	Laver la peau atteinte avec beaucoup d'eau ou avec de l'eau et du savon.
Contact avec les yeux	Alerter un médecin. Si la substance a pénétré dans les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Ingestion	Alerter un médecin. Rincer la bouche à l'eau et faire boire 100-200ml d'eau.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**      Aucun effet spécifique et/ou symptôme connu

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**      Traiter les symptômes.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Agent extincteur adéquat	De préférence, éteindre l'incendie avec de la poudre chimique, CO2, eau, mousse.
Agent extincteur inapproprié	Aucun.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**      Pas d'information disponible

**5.3 Conseils aux pompiers**      Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**      Non requis normalement.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**      Éviter le rejet dans l'environnement.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**      Non applicable

**6.4 Référence à d'autres sections**      Pour protection personnelle: Voir la section 8.  
Pour élimination: Voir section 13.

Nom Du Produit : TZe cassette tape, TZ cassette tape  
(Veuillez vous reporter à la PSIS pour trouver les modèles applicables.)

Date d'émission : 08-novembre-2010  
Date de révision: 01-juillet-2016  
Numéro de version : 5  
N° de la FDS : 5VA926-M2-EUUSOTHER

## SECTION 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Pas de recommandation particulière.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Maintenir à l'écart des agents oxydants.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) par particulière(s)** Ces produits sont des bandes pour Brother Industries, Ltd. TZe cassette tape, TZ cassette tape.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques adaptés** La ventilation générale correcte doit suffire en cas d'utilisation normale.
- Équipement de protection individuelle (EPI)** Non requis normalement. Pour un usage en dehors des consignes d'utilisation normale (dans le cas d'un déversement important, par exemple), procéder comme suit :
- Protection des yeux Lunettes de protection.  
Gants de protection Gants de protection.  
Protection de la peau et du corps Non requis normalement.  
Protection respiratoire Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.
- Contrôles de l'exposition de l'environnement** Non requis normalement.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	
État physique	Rubans enroulés
Couleur	Différentes couleurs
Odeur	Inodore
Seuil de perception de l'odeur	Aucune information disponible
pH	Non applicable
Point de fusion / point de congélation	Non applicable
Point ou intervalle d'ébullition initial	Non applicable
Point d'éclair	Non applicable
Vitesse d'évaporation	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune information disponible
Pression de la vapeur	Non applicable
Densité de la vapeur	Non applicable
Densité relative	Aucune information disponible
Solubilité(s)	Insoluble (Eau)
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible
Température d'inflammation spontanée	Pas d'information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible
Viscosité	Non applicable
Propriétés explosives	Non applicable
Propriétés comburantes	Aucune information disponible

### 9.2 Autres informations

Aucune information disponible.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Aucune information disponible.
10.2 Stabilité chimique	Stable.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucune information disponible.
10.4 Conditions à éviter	Conserver à l'écart de la chaleur. Éviter tout frottement, étincelle ou autre méthode d'allumage.
10.5 Matières incompatibles	Combustibles puissants.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Contient: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone et Oxydes d'azote.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Inhalation	Aucune information disponible.
Contact avec les yeux	Aucune information disponible.
Contact cutané	Aucune information disponible.
INGESTION	Aucune information disponible.

**Corrosion/irritation cutanée** Aucune information disponible.

**Lésion/irritation oculaire grave** Aucune information disponible.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucune information disponible.

**mutagénicité** Aucune information disponible.

**Carcinogénicité** Les éléments de ce produit n'ont pas été classés comme cancérigènes selon les monographies du CIRC, réglementées par le NTP et l'OSHA .

## SECTION 12: Informations écologiques

**12.1 Toxicité** Pas d'information disponible.

**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'information disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Aucune information disponible

**12.4 Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB** Ce produit ne contient pas de substance considérée comme persistante, bio-accumulable ou toxique (PBT). Ce produit ne contient pas de substance considérée comme très persistante ou à fort potentiel de bio-accumulation (vPvB).

**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'information disponible

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

**13.1 Méthodes de traitement des déchets** La mise au rebut doit être effectuée conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom Du Produit : TZe cassette tape, TZ cassette tape  
(Veuillez vous reporter à la PSIS pour trouver les modèles applicables.)

Date d'émission : 08-novembre-2010  
Date de révision: 01-juillet-2016  
Numéro de version : 5  
N° de la FDS : 5VA926-M2-EUUSOTHER

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Non classé dans les 'Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses' des Nations Unies

<b>14.1 Numéro ONU</b>	Aucun
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	Aucun
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Aucun
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Aucun
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Aucun
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Aucun
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

<b>15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement</b>	<b>EU</b> :Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement. (1999/45/EC) <b>États-Unis</b> : Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit sont et ont été répertoriées par la TSCA, Législation américaine sur les substances toxiques, et aucune d'entre elles n'est soumise aux exigences TSCA suivantes : règles de test de la section 4 ; nouvelles règles d'utilisation significatives proposées ou finales de la section 5(a)(2) ; ordonnances de consentement de la section 5(e) ; règles d'information d'évaluation préliminaire de la section 8(a) ; et règles de reporting de données de santé et de sécurité de la section 8(d). <b>Canada</b> : WHMIS: Non applicable. (Article manufacturé)
<b>15.2 Évaluation de la sécurité chimique</b>	non.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom Du Produit : TZe cassette tape, TZ cassette tape  
(Veuillez vous reporter à la PSIS pour trouver les modèles applicables.)

Date d'émission : 08-novembre-2010  
Date de révision: 01-juillet-2016  
Numéro de version : 5  
N° de la FDS : 5VA926-M2-EUUSOTHER

## SECTION 16: Autres informations

**Texte complet des mentions de danger R citées aux sections 2 et 3**

Aucun

**Texte complet des mentions de danger H citées aux sections 2 et 3**

Aucun

**Informations complémentaires**

Ces informations concernent ce produit uniquement. Il peut ne pas être valable s'il est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un autre processus, et il est basé sur nos meilleures connaissances à la date de préparation (révision).

**Révision**

Mis à jour pour conformité avec les Réglementations UE 453/2010 et 1272/2008 (CLP).

**Références :**

U.S. 29CFR Part 1910  
ACGIH Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents and Biological Exposure Indices  
IARC Monographs on the Evaluation of the Carcinogenic Risks to Humans World Health Organization  
EU Directive 91/322/EEC and 2000/39/EC  
NTP 11th Report on Carcinogens

**Abréviations :**

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
IARC: International Agency for Research on Cancer  
NOHSC: National Occupational Health and Safety Commission (Australia)  
NTP: National Toxicology Program (US)  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration (US)  
PEL: Permissible Exposure Limit  
STEL: Short Term Exposure Limit  
TLV: Threshold Limit Value (ACGIH)  
TSCA: Toxic Substances Control Act (US)  
TWA: Time Weighted Average  
WHMIS: Workplace Hazardous Material Information System (Canada)